



**HAL**  
open science

## “ Fraternité de sang et mariages. Les traitants européens et les sociétés malgaches au XIXe siècle ”

Samuel F. Sanchez

### ► To cite this version:

Samuel F. Sanchez. “ Fraternité de sang et mariages. Les traitants européens et les sociétés malgaches au XIXe siècle ”. Chaillou V. & Klein J.F. (dir.), Les négociants Européens et le monde : histoire d'une mise en connexions (XVIIIe-XXe siècles), Rennes, PUR, 2016, p.125-146, pp.125-146, 2016. halshs-03386591

**HAL Id: halshs-03386591**

**<https://shs.hal.science/halshs-03386591>**

Submitted on 20 Oct 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Samuel F. Sanchez. "Fraternité de sang et mariages. Les traitants européens et les sociétés malgaches au XIXe siècle". In Chaillou V. & Klein J.F. (dir.), *Les négociants Européens et le monde : histoire d'une mise en connexions (XVIIIe-XXe siècles)*, PUR, 2016, p.125-146

## **Fraternité de sang et mariages. Les traitants européens et les sociétés malgaches au XIXe siècle**

**Samuel F. Sanchez**

UMR 245 CESSMA

Comme dans bien d'autres espaces coloniaux, la figure du traitant européen est centrale dans la littérature coloniale, à Madagascar on peut considérer qu'elle atteint presque la dimension du mythe. De nombreux textes du début du XXe siècle ont brossé des archétypes et bâti une image d'Épinal, tantôt positive, tantôt négative, des « broussards », des collecteurs, détaillants, isolés dans les zones reculées et absorbés progressivement par le mode de vie malgache<sup>1</sup>.

La bibliothèque coloniale a placé au rang d'icône certains commerçants qui ont intrigué à la cour du Royaume merina au cours du XIXe siècle. Des aventuriers français, tels le gascon Jean Laborde, ou le nantais Joseph Lambert parvinrent à se hisser dans les hautes sphères du pouvoir merina allant jusqu'à accéder aux cercles intimes de l'aristocratie. Certains d'entre eux, comme Jean Laborde ou Goudot<sup>2</sup> firent souche et leurs descendants intégrèrent des lignages de hauts rangs, allant jusqu'à être enterrés dans des nécropoles dynastiques particulièrement prestigieuses.

Si ces personnages sont assez bien connus et ont marqué l'historiographie des Hautes Terres centrales, les traitants qui vivaient sur les littoraux de la Grande Île, que ce soit sur la côte occidentale ou orientale, demeurent quant à eux relativement peu connus<sup>3</sup>.

Cet article propose donc d'observer les stratégies d'insertion sociale adoptées par les traitants « vazaha » (« blanc étranger »)<sup>4</sup> européens et créoles le long des littoraux de Madagascar au XIXe siècle.

Il s'agit de comprendre par quels processus les traitants parviennent à s'inscrire dans les tissus économiques malgaches et comment ces derniers absorbent les étrangers. Leur principale

---

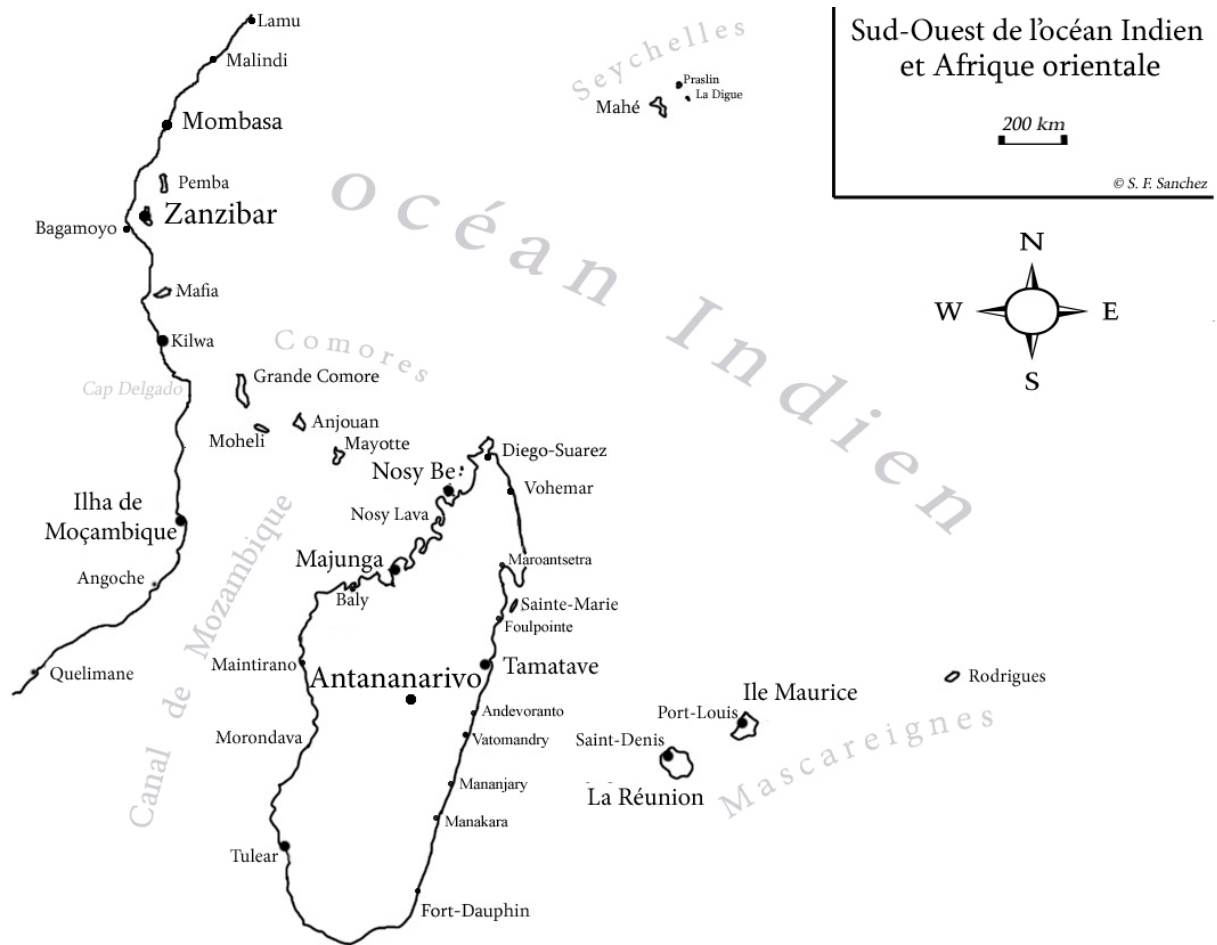
<sup>1</sup> Voir Rives P., *Les deux pirogues*, 1922 ; Ch. Renel, *Le décivilisé*, 1923 ; D'Esme J., *Épaves australes*, 1932 ; Vally G., *Malaria, récit de la brousse malgache*, 1944, etc.

<sup>2</sup> Boudou R.P., « Petites notes d'histoire malgache », *Bulletin de l'Académie Malgache*, tome XXIII, 1940, p. 66-68

<sup>3</sup> Les seuls travaux à avoir abordé le sujet en détail portent sur la côte orientale, notamment de la ville de Tamatave. Cf Bois D., *Vazaha et autochtones sur la côte est de Madagascar. Médiations et métissages entre 1854 et 1885*, Thèse de nouveau régime, Paris VII, 1996, 460p.

<sup>4</sup> Voir Papinot Ch., « 'Vazaha - L'étranger' : de l'origine extra-territoriale à l'exclusion symbolique », *Journal des anthropologues*, n°72-73, 1998, p.107-117

stratégie consiste à investir les systèmes sociaux locaux, en recourant aux modes d'alliances locaux en particulier de la parenté, tels que les fraternités de sang (*fatidra*) et les alliances matrimoniales. Ces liens constituent de puissants vecteurs d'intégration, créant des filiations avec des lignages locaux et une insertion dans les solidarités communautaires. L'alliance avec des Malgaches, notamment aristocrates (*ampanjaka*), procure aux traitants de nets avantages en termes de sécurité et de contrôle des termes de l'échange. De telles alliances sont également profitables aux Malgaches, dans un contexte de compétition politique dans l'hinterland et d'intégration économique accrue dans des circuits marchands mondialisés. Les modalités sociologiques de l'insertion des commerçants étrangers dans les sociétés malgaches s'inscrivent dans une longue histoire de l'extraversion à Madagascar, qui prend sa source dans les anciens liens tissés avec les réseaux arabes puis européens dans l'océan Indien, du premier millénaire au XVIII<sup>e</sup> siècle. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, on assiste à l'établissement d'une société littorale métisse, sur la côte Est comme sur la côte Ouest, servant d'intermédiaire entre les comptoirs coloniaux de l'océan Indien et les royaumes malgaches. L'approche micro-sociale, basée sur des sources archivistiques religieuses et administratives, permet en particulier de mieux comprendre les intérêts croisés que représentent, au niveau des familles et des individus, les relations d'alliance entre Européens et Malgaches, dans un contexte d'incorporation de la région dans un système-monde de plus en plus polarisé par l'Europe.



**Carte de situation : Sud-Ouest de l'océan Indien et Afrique orientale**

## I-L'extraversion malgache dans la longue durée

### a-Ancestralité et extraversion

Derrière le cliché de ces aventuriers se cache d'abord un trait de fond des sociétés malgaches : celui de l'extraversion. L'idéologie de l'ancestralité et de la parenté malgache, surtout chez les groupes sakalava (Ouest) et betsimisaraka (Est), est en règle générale marquée par une tendance protectionniste. Les alliances entre familles sont limitées par les interdits lignagers et la structure des groupes statutaires. Cependant, l'alliance avec les étrangers apparaît comme une ressource importante pour la capitalisation de prestige social par les lignages aristocratiques, et la plupart des récits d'ethnogenèse s'appuient sur des archétypes d'alliance entre étrangers et autochtones<sup>5</sup>. Si l'accès aux tombeaux est restreint, le fait qu'un groupe lignager accepte volontiers d'offrir des épouses à des étrangers est un gage d'enrichissement et de gain pour le groupe ; d'autant plus si les géniteurs étrangers proviennent de phares civilisationnels de l'océan Indien septentrional ou de l'Europe.

Ainsi dans les mythologies des sociétés malgaches retrouve-t-on quasiment partout des origines ultramarines parmi les ancêtres fondateurs, présentées comme extrêmement valorisantes. C'est le cas pour les dynasties Zafiraminia et Anjoaty du Sud-Est qui se donnent une ancestralité arabe (Antalaotsy) ; ou des plus grands groupes dynastiques de l'Ouest malgache (Sakalava et Antankaraña) qui se donnent comme ancêtres des descendants du prophète Mohamed<sup>6</sup>.

On retrouve le même fonctionnement sur la côte Est, où certains groupes, comme les Zanamalata, ont fondé leur ethnicité sur une origine métisse, basée sur des ancêtres européens mythifiés, dont on sait qu'ils étaient pour certains d'entre eux des traitants européens installés sur la côte orientale au début du XVIIIe siècle<sup>7</sup>. Cette dynamique d'extraversion a longtemps été perçue par les Européens qui fréquentaient les littoraux de la Grande Île. Ainsi par exemple, le traitant Nicolas Mayeur pouvait considérer que les unions matrimoniales entre Européens et Malgaches étaient porteuses, pour les Malgaches, de prestige :

---

<sup>5</sup> Voir par exemple l'excellent exemple reproduit dans Gueunier N. J., « L'œuvre brûlante au palais d'argent. Documents sur les funérailles royales des Antankaraña du nord de Madagascar », in Gueunier N. J. & Raharinjanahary S. (dir.), *Raki-pandinihana. Études de linguistique, d'anthropologie et de littérature malgaches offertes au professeur Siméon Rajaona*, impr. St-Paul, Fianarantsoa, 1998, p.230-256

<sup>6</sup> Pour le Sud-Est voir Beaujard P., « Islamisés et systèmes royaux dans le sud-est de Madagascar. Les exemples antemoro et tañala », *Omalay sy Anio (Hier et Aujourd'hui) : revue d'études historiques, volume 33-36, 1991-1992*, pp. 235-286 ; pour le Nord-Est voir Hurvitz D.J., *A Record of Anjoaty History in Vohemar, Madagascar*, Princeton University, PHD, University Microfilms International, 1980, 285p.

<sup>7</sup> Rantoandro G., « Hommes et réseaux malata de la côte orientale de Madagascar, à l'époque de Jean-René (1773-1826) », *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, 2003, p. 103-122 ; Sylla Y., « Les Malata: cohésion et disparité d'un 'groupe' », *Omalay sy Anio*, n°21-22, 1985, p.19-32

« [Les Malgaches] regardent un tel pacte comme l'honneur le plus grand qu'on puisse faire à leurs familles et cela est si vrai qu'il vaut au plus ancien des membres qui les composent le titre de chefs et de grands privilèges aux enfants qui naissent de ces unions »<sup>8</sup>.

Par ailleurs la pratique de la fraternité de sang (*fatidra*) s'inscrit dans une même dynamique de l'apparentement. Dans les sociétés d'ancestralité, le serment de sang permet d'intégrer l'étranger dans une communauté de parenté et de solidarité, ce qui l'intègre dans la communauté, lui permettant d'accéder aux femmes, et à la solidarité lignagère. Cette pratique, tout comme l'adoption, sont porteuses d'affinité, mais incluent aussi des connotations hiérarchiques (père-fils ; aîné-cadet) qui prêtent parfois à confusion chez les étrangers, pas toujours aptes à comprendre les subtilités des systèmes malgaches de la parenté.

Dans ce contexte, on comprendra avec Paul Ottino, que la société malgache présente des traits exogènes et une très forte capacité à incorporer les étrangers par l'alliance. Les cérémonies d'alliance sont donc de longue date des protocoles quasi-obligatoires pour entrer en relation avec des sociétés d'ancestralité dont l'ensemble de l'activité économique et politique reste fondé sur des principes lignagers<sup>9</sup>.

## **b-Avant les traitants européens, les Antalaotra**

Les traitants européens du XIXe siècle ne sont pas des nouveaux venus pour les Malgaches. Ils s'instituent dans une longue histoire des rapports d'extraversion des Malgaches dans différents cycles de mondialisation, au cours desquels les voyageurs et négociants ont toujours été incorporés dans la société d'accueil.

Cette tradition de l'alliance s'inscrit d'abord dans une longue histoire des relations avec l'Afrique orientale et la Péninsule arabique.

Dans l'ancienne économie de l'océan Indien occidental, les traitants musulmans venus du monde swahili ou au-delà, de la mer d'Oman, ont été intégrés à Madagascar par le biais des alliances matrimoniales et du métissage. L'islam est pratiqué dans de nombreuses régions de l'île, notamment dans l'Ouest depuis au moins le 10<sup>e</sup> siècle. Une bonne partie de Madagascar était encore polarisée par l'Afrique orientale dans la première moitié du XIXe siècle, au point qu'on portait encore le turban en Imerina en 1845 et que la transcription du malgache en

---

<sup>8</sup> Mayeur cité in Valette J., « Notes sur une coutume betsimisaraka du XVIIIe les vadinebazaha », in *Cahiers du Centre d'Études des Coutumes*, n°3, 1967, p.52

<sup>9</sup> Ottino P., *Les champs de l'ancestralité à Madagascar : Parenté, alliance et patrimoine*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1998, 685 p. ; Rakoto I., *Parenté et mariage en droit traditionnel malgache*, Paris, PUF, 1971, 144 p.

caractère arabe (*sorabe*) était importante dans les rituels de divination, et ce dans l'ensemble de la Grande Île, y compris les Hautes Terres.

Dans cette longue période de polarisation est-africaine et arabe, les modes d'insertion des marchands arabes et swahili qui fréquentaient les ports malgaches, consistaient à épouser des filles de chefs, s'installer dans des sites propices au commerce et établir des liens de parentés, épisodiques ou permanents avec les lignages locaux<sup>10</sup>.

### **c-Les traitants européens à Madagascar, une longue histoire**

S'il y a une présence millénaire des traitants musulmans dans l'île, la présence européenne s'inscrit elle aussi dans une longue durée, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, époque de l'incursion des premiers Portugais sur le littoral, étape sur la *carreira da India*.

Les traitants anglais, hollandais et français, sont épisodiquement présents à Madagascar dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, et de manière pérenne à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'existence des commerçants, pratiquant en particulier la traite des esclaves, du riz et des bœufs dans les régions de Foulpointe et de Fénériver, a contribué à consolider des groupes politiques qui ont pu redéfinir les termes de l'échange grâce à la connexion opérée par certains marchands entre le monde malgache et le monde européen.

Il en est de même dans l'Ouest malgache, où l'on sait que les royaumes esclavagistes sakalava, fondés autour de royautés sacrés, se sont appuyés sur des réseaux de traite américains, hollandais et français qui ont fourni armes et mercenaires aux dynastes malgaches.

L'influence des traitants, qu'ils soient européens ou arabes a été un élément essentiel pour la construction des identités et des systèmes politiques malgaches, sur la longue durée. Au-delà de l'aspect, purement politique, d'appui militaire et matériel à certains groupes par des réseaux de commerçants étrangers, cette longue durée de relation et d'insertion d'étrangers a servi de vecteur à la diffusion de changements culturels et techniques dans les sociétés malgaches. Les alliances matrimoniales et les alliances de tous types ont jeté des passerelles entre la Grande Île et les différents pôles d'où étaient originaires ces commerçants. Ces contacts sociaux ont pris essentiellement leur essor dans les interfaces maritimes et en particulier les ports, lieux privilégiés de rencontre entre les étrangers « vazaha » et les Malgaches.

---

<sup>10</sup> Rantoandro G., « Une communauté mercantile du Nord-Ouest : Les Antalaotra », *Omalysy Anio* n°17-18-19-20, 1983-1984, pp.195-210 ; Vérin P., *Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar*, Lille, service de reproduction des thèses de l'université, 1975, 2 volumes, 1027p. ; Sanchez S. F., *Le long XIX<sup>e</sup> siècle de Nosy Be et de la baie d'Amipasindava (Nord-Ouest de Madagascar). Dynamiques malgaches et mondialisations dans un comptoir du Sud-Ouest de l'océan Indien*, thèse de l'université Paris Diderot (dir. F. Rajaonah), 2013, 775 p.

## II-Les villes portuaires comme lieux charnières entre différents réseaux

La période qui s'étend de la fin du XVIII<sup>e</sup> s au début du XX<sup>e</sup> s. qu'on peut qualifier de long XIX<sup>e</sup> s. est une période de transition dans l'organisation socio-économique du sud-ouest de l'océan Indien occidental. Au cours de cette période, Madagascar passe de périphérie d'une économie monde indianocéanique, essentiellement polarisée par le Nord de l'océan Indien à une économie en voie d'incorporation dans un système monde centré sur le monde atlantique industriel en pleine expansion<sup>11</sup>.

Les traitants constituent au cours de cette époque de transition une des chevilles ouvrières permettant la mise en relation entre des réseaux commerciaux de différentes échelles. Ces commerçants opèrent aux frontières des marchés et monopolisent le passage entre différentes sphères économiques.

### A- Qui sont les traitants ?

Le groupe social des traitants reste difficile à cerner. Leur polyactivité et leur mobilité les rendent peu évident à étudier. Le caractère saisonnier de leurs activités et leur investissement dans plusieurs types de sociétés nécessitent de croiser les sources pour saisir la complexité de leurs réseaux sociaux. Certains de ces traitants occupent au cours de leur existence des métiers aussi divers que marins, militaires, fonctionnaires, représentants de commerce, planteurs, interprètes, etc. Ces occupations pouvant parfois être superposées les unes aux autres. Par ailleurs, leurs activités les mènent à habiter dans divers ports de l'océan Indien et à avoir des intérêts commerciaux dans différentes régions de Madagascar, en Afrique de l'Est, aux Mascareignes, en Europe et parfois en Amérique.

Malgré cette extrême labilité, sur les côtes malgaches au XIX<sup>e</sup> siècle, on peut cependant distinguer quelques types de traitants européens. La majorité est composée de petits détaillants, venus pour la plupart des Mascareignes. Ils utilisent comme bases les ports de Tamatave sur la côte Est, et de Nosy Be sur la côte Ouest et ouvrent des succursales dans les ports secondaires des littoraux. Les sujets français proviennent essentiellement de Bourbon/la Réunion, mais les

---

<sup>11</sup> Sanchez S.F., « État marchand et État agraire dans l'océan Indien occidental : le sultanat de Zanzibar et le royaume de Madagascar (1817-1874) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°128, 2015, p.37-57 ; Sanchez S. F., *Le long XIX<sup>e</sup> siècle de Nosy Be et de la baie d'Ampasindava (Nord-Ouest de Madagascar). Dynamiques malgaches et mondialisations dans un comptoir du Sud-Ouest de l'océan Indien*, thèse de l'université Paris Diderot (dir. F. Rajaonah), 2013, 775 p.



identités sont très fluctuantes au début du XIXe siècle, et il n'est pas rare de voir des commerçants francophones de Maurice, sujets britanniques, qui peuvent avoir des intérêts partagés avec les Réunionnais.

Certains traitants proviennent aussi des grandes villes portuaires françaises, principalement Marseille et Nantes. La plupart de ces commerçants sont mandatés par des sociétés des Mascareignes ou des grands ports européens, en particulier par les compagnies Roux de Fraissinet, Mante et Borelli, Régis pour fonder des succursales dans les ports africains<sup>12</sup>.

Les grandes familles sucrières réunionnaises investissent aussi le commerce de Madagascar et d'Afrique orientale, envoyant des représentants à la Grande Île. Nombreux parmi eux sont d'anciens soldats libérés et restés à la fin de leurs engagements dans les petites colonies de l'océan Indien, comme la Réunion, Mayotte ou Nosy Be. On trouve ainsi parmi ces traitants des individus de la France entière, sans polarisation régionale particulière. L'analyse des traitants présents à Nosy Be atteste d'une grande diversité d'origine. De manière générale, leur niveau d'instruction n'est pas systématiquement mauvais. Si certains étaient quasiment illettrés, la documentation que d'autres ont laissée atteste qu'ils pouvaient avoir un bon niveau d'instruction, sachant bien écrire et compter. Quelques figures sortent du lot et apparaissent comme assez cultivées, comme le traitant Guinet, installé à Vohemar (Nord-Est de Madagascar) ou Edmond Samat, installé à Baly dans l'Ouest<sup>13</sup>. Ces deux traitants en particulier sont capables de fines observations sur la politique malgache et l'organisation des sociétés de la Grande Île. Ils ont été, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, d'importants informateurs pour les autorités françaises de l'Océan Indien, et également pour les scientifiques qui capitalisaient les informations qu'ils collectaient, grâce à leurs réseaux et leur maîtrise de la langue malgache.

---

<sup>12</sup> Lambert O., *Marseille et Madagascar, Histoire d'une aventure outre-mer (1840-1976)*, Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille XIXe-XXe siècles, tome XIV, Marseille, Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence, 2000, 473p.

<sup>13</sup> Delval R., *Radama II...*, Paris, éditions de l'École, 1972, p.479 et ss. ; voir aussi les nombreux rapports rédigés par Florent Guinet pour le compte de l'administration française Archives Nationales d'Outre-Mer, Madagascar, Série historique, sous-série 4Z.

## B-Géopolitique et réseaux de traite

L'activité des commerçants européens est largement tributaire de la géopolitique européenne et de l'activité économique des principaux centres européens dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. Ainsi dans la première moitié du XIXe siècle les traitants européens sont surtout présents sur la côte orientale de la Grande Ile, où ils jouissent de positions très favorisées.

Cependant, dans le sillage de l'implantation militaire française à Mayotte et à Nosy Be dans les années 1840, on voit apparaître des colons anciennement basés dans l'Est qui vont faire de ces petites colonies des comptoirs pour établir des réseaux de traite dans le canal de Mozambique, entre Afrique de l'Est, Madagascar et Mascareignes.

En 1845, le conflit qui oppose la France alliée à la Grande-Bretagne au Royaume merina accélère le processus de déplacement des réseaux de traite européens vers l'Ouest afin de garantir des approvisionnements en vivres à la Réunion. C'est par exemple en 1846 que vont s'établir un certain nombre de traitants venus de l'Est de Madagascar à Nosy Be, dans le Nord de Madagascar, et qui vont essaimer dans tout l'ouest de Madagascar et bâtir d'importants réseaux commerciaux. Jusqu'à 1856, pendant la période autarcique du règne de Ranavalona Ière, les relations économiques à l'Est sont ralenties et limitées par le royaume de Madagascar, ce qui stimule les relations avec l'Ouest, resté en grande partie indépendant d'Antananarivo. Ce sont donc des facteurs géopolitiques qui façonnent en grande partie la géographie des réseaux de traite européens dans la région.

D'un point de vue microsocial, il est intéressant de se pencher sur la façon dont les traitants s'insèrent dans les sociétés malgaches, et comment leur insertion évolue dans le temps.

D'abord pour mieux comprendre les stratégies d'insertion et le recours aux pratiques malgaches pour s'intégrer socialement, il faut garder à l'esprit qu'au début du XIXe siècle, l'idéologie prégnante demeure celle de l'adaptation au milieu local. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'idéal du « soldat laboureur », cher à Bugeaud et aux officiers saint-simoniens, est mis en avant dans les cercles militaires. Certains plans de conquête de Madagascar préconisaient une politique d'assimilation fondée sur une politique d'alliance matrimoniale massive de Français avec des femmes malgaches<sup>14</sup>. Si dans les sociétés des traitants, il n'y eut jamais de « plan » pour

---

<sup>14</sup> Service Historique de la Défense, section Marine, Ms47, François Gouhot, *Notice historique et mémoire sur la colonisation de l'île de Madagascar* ; Cf. Sanchez S.F. « Plans de colonisation, idées chimériques ? Nosy Be et Mayotte dans les projets français d'expansion dans l'océan Indien occidental et vers Madagascar (1839-1857) » in Norbert Dodille, *Idées et représentations coloniales dans l'océan Indien du 18e au 20e siècle*, Presses Universitaires de Paris Sorbonne (PUPS), Paris, 2009, p.167-198

s'intégrer localement, on peut penser que des façons de penser similaires circulaient et influençaient l'attitude des traitants s'installant à Madagascar.

### C-Procédés d'affiliation aux lignages malgaches

L'itinéraire de la famille Samat nous semble rassembler toutes les caractéristiques d'un groupe de traitants ayant traversé le XIXe siècle en parvenant à s'insérer efficacement à la fois dans les réseaux malgaches et français. La famille Samat est originaire de Marseille, et dans des circonstances qui restent à déterminer, s'installe à la Réunion, probablement dans les années 1830. En 1845, Edmond Samat est au service de la famille Lacaussade, de la Réunion, pour laquelle il traite les bœufs à Nosy Be. Edmond Samat s'installe donc dans l'Ouest, suivant la géopolitique française du moment et s'installe auprès des souverains (*ampanjaka*) sakalava alliés des Français et opposés aux Merina. En 1846, son frère Alphonse Samat s'installe dans la baie de Baly (Ouest de Madagascar) chez le roi sakalava bemihisatra Raboky et développe un important réseau de traite dans l'Ambongo. Depuis leur base à Nosy Be, ils développent aussi de nombreux contacts au Sud, dans le Menabe, en particulier à Morondava<sup>15</sup>. Le traitant développe son réseau dans l'ouest en recourant de manière systématique aux rituels d'alliance malgache. Il se fait adopter par le roi Raboky ; épouse une de ses filles ; devient frère de sang (*fatidra*) avec plusieurs aristocrates de la région<sup>16</sup>. Parallèlement, il achète des terrains dans la colonie française de Nosy Be, où ses frères vivent en concubinage avec des femmes malgaches, et où il entretient d'excellentes relations avec non seulement les autorités administratives mais aussi les nombreux commerçants européens et zanzibari qui y sont installés<sup>17</sup>. Dans les années 1870, Edmond Samat apparaît alors comme un des personnages les plus puissants de la côte Ouest :

« M. Samat connaît tous les gens de la côte et lui seul a le droit de rentrer dans la maison du roi. Aucun autre Blanc ne jouit de cette faveur. M. Samat parle toutes les langues, connaît les mœurs, s'habille même de temps en temps comme les Sakalaves. [...] M. Samat habite le pays depuis près de 30 ans, jouit d'une grande influence et règle presque tous les Kabars<sup>18</sup>. »<sup>19</sup>

---

<sup>15</sup> Boudou R., « La côte Ouest de Madagascar en 1852 - Notes d'Edmond Samat », *Bulletin de l'Académie Malgache*, 1932, vol. 15, pp.53-78

<sup>16</sup> Marine et des colonies, 1er trim. 1852

<sup>16</sup> Archives de la province jésuite de Madagascar, C28 Bally, Rapport de A. Samat à l'amiral Laguerre sur son amitié avec le roi Rabouky de Baly, 21 nov. 1852

<sup>17</sup> Ballarin M.P., *Les reliques royales à Madagascar : source de légitimation et de pouvoir, XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Karthala, 2000, p.199-200

<sup>18</sup> *Kabary* : assemblée coutumière.

<sup>19</sup> S.H.D. Marine, 4C6-4, Dossier envoyé par le juge d'instruction de Nosy Be au commandant particulier de Nosy Be, 6 mai 1874, interrogatoire de Mohamed Ben Amady.



**Illustration 1 : La famille Samat, Morondava, circa 1890 (coll. Privée)**



**Illustration 2 : "cérémonie du fatidrah ou serment du sang" Roussin A., *Album de la Réunion***

D'autres traitants comme Mézence, installé à Nosy Be, où Pépin, installé dans le Sud-Ouest de Madagascar, connaissent des destinées analogues<sup>20</sup>. Grâce à leurs liens avec les réseaux malgaches, ils parviennent à développer des réseaux commerciaux particulièrement efficaces dans le canal de Mozambique. Le cas de la traite des travailleurs engagés est sans doute la plus frappante réussite économique de ces traitants, mettant en œuvre des relations bien rôdées entre l'Afrique de l'Est et les Mascareignes, via des contacts pris sur la côte Ouest de Madagascar<sup>21</sup>. Cette insertion dans le mode de vie malgache permet à certains d'entre eux d'accéder au statut privilégié de conseiller de souverains locaux qui passent, de fait, sous un quasi protectorat français.

Les commerçants tirent un immense profit de leurs situations car ils extraient des denrées de marchés malgaches où les coûts de production sont extrêmement faibles, adossés à des modes de production esclavagiste. Les négociants installés dans les zones indépendantes de Madagascar vont d'ailleurs jouer un grand rôle dans le développement de la traite des esclaves vers ces régions. L'afflux d'esclaves africains vers Madagascar dans la seconde moitié du XIXe siècle s'explique en effet, comme en Afrique de l'Est côtière à la même époque<sup>22</sup>, en grande partie du fait de la demande en esclaves pour récolter les produits tropicaux destinés à l'exportation (bois, gommés, substances tinctoriales, écaïlle)<sup>23</sup>. Ces sous-produits de la forêt étaient puisés dans les massifs par les royautes liées aux commerçants européens qui versaient aux souverains des dividendes sur la livraison des produits demandés. Ces réseaux de traite restaient néanmoins des constructions fragiles, bâties sur la confiance et les liens de famille. Il était difficile aux étrangers non admis de fréquenter certaines régions. N'est pas Edmond Samat qui veut, et certains commerçants en font l'amère expérience. Certains marchands peu prudents et sans appuis subissent de graves déconvenues en s'aventurant dans des régions isolées sans y avoir de soutiens ou de liens avec les sociétés visitées. Le cas du traitant Buchmuller en fournit un bon exemple. Totalement étranger à la côte occidentale de Madagascar, le traitant part en 1875 pour le compte d'une compagnie réunionnaise faire une traite de riz dans l'Ouest, sans passer par le truchement d'aucun courtier local. À peine la campagne de traite commencée, le

---

<sup>20</sup> Dina J.R., *Étrangers et malgaches dans le Sud-Ouest sakalava, 1845-1904*. U. de Provence-Aix-Marseille, th. 3<sup>e</sup> c. histoire, 1982, 506 p.

<sup>21</sup> Rajaonah F. & Sanchez S. F., «De l'engagisme au salariat dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. La colonie de plantation de Nosy Be, Madagascar (1840-1960)», in Guerassimoff E. & Mande I. (dir.), *L'apostolat du travail colonial*, 30p., à paraître en 2015 ; Monnier J.-E., *Esclaves de la canne à sucre : engagés et planteurs à Nossi-Bé, Madagascar 1850-1880*, Paris, l'Harmattan, 2007, 310 p.

<sup>22</sup> Cooper F., *Plantation slavery on the east coast of Africa*, New Haven, Yale University Press, 1977, 314 p.

<sup>23</sup> Sanchez S.F., « L'État et les matières premières à Madagascar. Éléments historiques sur le contrôle du commerce extérieur par l'État (XIXe-XXe s.) », in n° spécial Madagascar : anatomie d'un état de crise, *Revue Afrique Contemporaine*, n°251, mars 2015, p.157-166

traitant se faisait voler la moitié de sa marchandise, faute de protection locale. Les plaintes que le traitant dépose devant les autorités françaises de Nosy Be ne sont pas prises au sérieux, l'administration désavouant le traitant, et lui expliquant que l'attaque est le fruit de son irrespect des protocoles classiques de la traite à Madagascar<sup>24</sup>.

### **III-L'inscription dans les villes portuaires : Tamatave et Nosy Be**

Dans les villes de la côte, à l'Est comme à l'Ouest de Madagascar, on retrouve des communautés de marchands européens qui vivent en position de frontière. Cela se traduit par un grand isolement des Européens, au milieu de sociétés essentiellement malgaches, avec parfois quelques représentants des diasporas swahili et Indiennes. Les groupes d'Européens et Créoles sont faibles, rassemblant rarement plus de 200 hommes, célibataires pour la plupart. À Tamatave, dont la population oscille entre 7000 et 12000 habitants dans la seconde moitié du XIXe siècle, on recense une communauté française qui évolue entre une vingtaine d'Européens dans les années 1850 à environ 250 dans les années 1860 pour passer à 200 Européens et 450 Créoles en 1883. Cette communauté largement composée de Mauriciens et de Réunionnais, est essentiellement masculine<sup>25</sup>. À Nosy Be, la situation est similaire avec une population d'environ 10000 habitants, et l'on compte à la même période une population européenne évoluant entre 100 et 300 Européens et originaires des Mascareignes. La différence réside en ce qu'une bonne partie d'entre elle soit rattachée à l'administration. Mais les limites sont floues, et les soldats libérés deviennent fréquemment des traitants ou des petits planteurs, bien souvent liés à des femmes malgaches. Que ce soit dans les villes contrôlées par les Français comme Hell-Ville, à Nosy Be ou dans les villes contrôlées par le Royaume merina comme Tamatave, on retrouve des modalités d'insertion sociale qui passent essentiellement par les mariages ou le concubinage.

En analysant les registres de baptêmes et les actes de succession notariés, on peut mieux comprendre comment fonctionne l'insertion des Européens dans ces lieux de rencontre.

---

<sup>24</sup> SHD. BB3-836, Lettre du ministère de la marine au commandant de la division navale de l'Océan Indien, 2 février 1875

<sup>25</sup> Bois D., *Vazaha et autochtones sur la côte est de Madagascar. Médiations et métissages entre 1854 et 1885*, Thèse de nouveau régime, Paris VII, 1996, p.38-39

## a-Les « femmes de traite » et *vadimbazaha*

Dans l'Est comme dans l'Ouest, en règle générale, les traitants s'appuient sur des *vadimbazaha* (littéralement « femmes d'étrangers blancs »), appelées aussi parfois « ménagères »<sup>26</sup>. Comme pouvait en témoigner un voyageur français de passage sur la côte Est en 1802 :

« Un Européen, s'il veut commercer à Madagascar et ne pas être trompé, tant dans les prix que dans la qualité des marchandises, doit nécessairement se soumettre à l'habitude et se choisir une maîtresse. Cette femme devient alors son interprète, sa gouvernante et son agent »<sup>27</sup>

Ce fonctionnement des réseaux économiques basé sur l'alliance avec des épouses malgaches était d'ailleurs de mise dès le milieu du XVIIe siècle sur la côte orientale, de Fort Dauphin à Foulpointe, dans les zones de contact entre traitants et malgaches. Au XVIIIe siècle, ces alliances matrimoniales aidaient à la mise en place de réseaux de commerce, comme en attestent les mentions fréquentes des fameuses « femmes à traites » dans les récits de cette période<sup>28</sup>. Certains traitants étaient mariés à de nombreuses épouses, résidant le long des chemins de traite vers l'intérieur<sup>29</sup>. Celles-ci servaient de relais et d'agents commerciaux dans les régions traversées. Des traitants, comme Barthélémy Hugon qui passa près de 30 ans à Madagascar, avaient développé un réseau de « femmes à traite » qui maillait ses routes commerciales de la région de Foulpointe jusqu'à l'Imerina<sup>30</sup>. Ces réseaux assuraient protection et assistance aux traitants étrangers, comme l'explique très clairement le traitant Nicolas Mayeur, à la fin du XVIIIe siècle :

« Vous avez en acceptant ces femmes des mains de leurs parents, autant de garants de leur fidélité et de leur affection, autant d'amis dévoués qu'il y a de personnes dans la famille »<sup>31</sup>

---

<sup>26</sup> Bois D., « Tamatave, la cité des femmes », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°6, 1997 ; voir aussi la thèse complète de Dominique Bois sur Tamatave : Bois D., *Vazaha et autochtones sur la côte est de Madagascar. Médiations et métissages entre 1854 et 1885*, Thèse de nouveau régime, Paris VII, 1996, 460p.

<sup>27</sup> Decary R., *Les voyages du lieutenant de vaisseau Frappaz dans les mers des Indes*, Académie Malgache, collection de documents concernant Madagascar et les pays voisins, Tananarive, 1939, p.121

<sup>28</sup> Des traitants de la fin du XVIIIe siècle, comme Mayeur ou Lescallier, ont bien décrit le rôle des *vadimbazaha* dans les réseaux de commerce de l'Est malgache.

<sup>29</sup> Ratsivalaka G., « La traite européenne des esclaves en Imerina au début du XIXe siècle » in *Tantara*, n°7-8, 1979, p.113-135

<sup>30</sup> Ratsivalaka G., « La traite européenne des esclaves en Imerina au début du XIXe siècle » in *Tantara*, n°7-8, 1979, p.129-130

<sup>31</sup> N. Mayeur cité in Valette J., « Notes sur une coutume betsimisaraka du XVIIIe les *vadinebazaha* », in *Cahiers du Centre d'Études des Coutumes*, n°3, 1967, p.53

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le droit de propriété étant interdit aux étrangers dans le royaume de Madagascar, le mariage permettait également aux traitants de garder la main sur des biens par l'intermédiaire de leurs épouses qui agissaient en tant que prête-nom. Cette situation déboucha sur la création d'une aristocratie métisse qui servit de catégorie intermédiaire sur la côte Est<sup>32</sup>. Les grands chefs des principaux ports malgaches de la côte, tels Jean René ou Juliette Fiche, étaient issus de ce monde métis, à cheval entre monde malgache et monde mascalien et tiraient d'importants profits politiques et financiers de cette position<sup>33</sup>. Tamatave est caractérisée par une vie portuaire et des relations épisodiques, certains traitants passant de manière temporaire à Madagascar, y entretenait des concubines, alors que des épouses officielles les attendaient aux Mascareignes<sup>34</sup>. Comme l'exprimait un chroniqueur des années 1860, même les « jeunes arrivants à la morale proche de l'inspiration religieuse et puritaine des premiers temps, protestent quelque fois, mais presque toujours écoutent 'la voix de l'enjôleuse' et adoptent le vice ou la mode dominante »<sup>35</sup>.

### **b-Les « nouvelles Babylones » de la côte malgache**

Dans un environnement où la jonction sociale entre traitants et Malgaches s'organise en ces termes, on ne s'étonne pas que les œuvres religieuses soient fertiles en jugements de valeurs et imprécations contre le concubinage et la prostitution. Hell-Ville comme Tamatave voyait passer de nombreux marins et traitants, cherchant l'amusement et l'alcool dans les débits de boissons des ports.

Ainsi, la plupart des ménages formés par les traitants étaient considérés comme « illégitimes » et « libertins » par l'administration et l'Église. À Hell-Ville, le concubinage était comme à Tamatave, devenu une véritable institution. Les prêtres catholiques, en charge de la cure du chef-lieu, déploraient continuellement le concubinage des Européens avec les Malgaches, et le « délabrement des mœurs » qui y régnait. Ainsi, les jésuites, arrivés à Nosy Be en 1846, affirmaient que les missionnaires ne pouvaient exercer à Hell-Ville tellement la débauche et l'irréligiosité s'y étaient installées :

---

<sup>32</sup> Larson P. M., *History and Memory in the Age of Enslavement. Becoming Merina in Highland Madagascar, 1770-1822*, Oxford – Portsmouth, J. Currey - Heinemann, 2000, p.71-73

<sup>33</sup> Cf Larson P. M., *Ocean of Letters: Language and Creolization in an Indian Ocean Diaspora*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, 378 p.

<sup>34</sup> Bois D., *Vazaha et autochtones sur la côte est de Madagascar. Médiations et métissages entre 1854 et 1885*, Thèse de nouveau régime, Paris VII, 1996, p.153

<sup>35</sup> Cité in Bois D., *Vazaha et autochtones sur la côte est de Madagascar. Médiations et métissages entre 1854 et 1885*, Thèse de nouveau régime, Paris VII, 1996, p.154



« S'il [le missionnaire] fait un peu son devoir et est un peu zélé pour réprimer les désordres, condamner le concubinage, et dire que hors de l'Eglise catholique point de salut, il est en guerre et en horreur à tout le monde »<sup>36</sup>

La condamnation des mœurs et de la dépravation n'était pas spécifique à Nosy Be. Au XIXe siècle, ce fut une constante chez les missionnaires de vouer aux gémonies le commerce en général, la consommation d'alcool ainsi que les rapports sexuels et vénéaux entre Européens et autochtones. Par exemple, le père Laval des missions de Picpus, aux Îles Gambier, ou bien les pères maristes de Futuna tenaient des discours très semblables à ceux des jésuites de Nosy Be, allant jusqu'à qualifier de « Babylone » les ports, zones de contacts épisodiques entre Européens et autochtones<sup>37</sup>. Ainsi l'influence des Européens pouvait paraître aux missionnaires comme un plus grand obstacle à l'évangélisation que les croyances locales elles-mêmes. Les prêtres avaient en effet fort à faire en voulant s'opposer à l'attitude de certains traitants qui allaient parfois jusqu'à poursuivre de leurs assiduités les écolières de la mission, voire même les sœurs de Saint-Joseph de Cluny elles-mêmes ! :

« Il est difficile de se retenir lorsqu'on voit des Blancs mettre en danger même les élèves des sœurs... et le dirai-je ? S'attaquer aux sœurs elles mêmes. »<sup>38</sup>

Par ailleurs, le manque de religiosité et d'assiduité aux messes ajoutés à des concubinages répétés avec des femmes non baptisées, pratiquant parfois la polygamie et donnant souvent naissance à des enfants métis non reconnus suscitait le plus grand mépris des religieux<sup>39</sup>. Le monde protestant produisait une morale similaire, que l'on retrouve dans les écrits des Malgaches contemporains, qui tel le chroniqueur Raombana, ont été élevés dans les écoles LMS de l'Imerina :

« Les Malgaches [...] tiennent pour de francs coquins les traitants des Mascareignes, dont les mœurs brutales ont corrompu l'innocence primitive de la vie malgache et mis un terme à l'âge d'or des premiers rois. Par leur trafic de piastres, d'armes et d'esclaves, ils ont introduit le goût du lucre, le meurtre et la barbarie guerrière, sans compter l'odieux mensonge et l'affreuse syphilis »<sup>40</sup>

---

<sup>36</sup> Archives de la congrégation du Saint-Esprit, 2M1.1a, chemise I-3, Lettre de Webber à la Propagande, octobre 1847

<sup>37</sup> Laux C., « Les missionnaires et les autres : les acteurs de la première évangélisation face aux autres occidentaux », *Histoire et missions chrétiennes*, n°20, déc. 2011, p.29-31

<sup>38</sup> Archives de la province jésuite de Madagascar, S I n° 3 Finaz, Souvenirs de mission aux petites îles malgaches de Nossi-Bé, p.50

<sup>39</sup> Condamnations que l'on retrouve également dans les Hautes-Terres : voir les travaux de Violaine Tisseau sur le métissage en Imerina à l'époque coloniale, notamment : « Quand l'intime défie l'ordre colonial - Les couples de Malgaches et d'Européennes dans les Hautes Terres centrales de Madagascar (1896-1960) », *Genre et Histoire*, n°7, Automne 2010

<sup>40</sup> Ayache S., « Jean Laborde vu par les témoins malgaches », *Omalysy Anio*, n°5-6, 1977, p. 200

Cette appréciation puritaine des liens entre Européens et Malgaches marquent les esprits durablement et conduisirent au XXe siècle à un ordre de plus en plus rigide, rendant de plus en plus inacceptables des relations intercommunautaires dans un cadre colonial.

### **c-Métissage et mariages**

Dans la colonie de Nosy Be, à côté des nombreux enfants fruits de rencontres épisodiques (souvent avec des soldats), on relève dans les registres paroissiaux les traces de l'insertion des traitants dans la société malgache. Certains métis étaient issus du concubinage régulier de colons avec des femmes malgaches. Ces relations permettaient aux Européens d'avoir accès, comme sur la côte Est, non seulement à des réseaux et des interprètes, mais aussi parfois à de la domesticité. À Nosy Be, Jusqu'à 1849, la possession d'esclaves était interdite aux Français mais les Malgaches avaient le droit d'en posséder. Grâce à leurs liens avec des femmes malgaches, les colons pouvaient avoir accès à la main-d'œuvre dépendantes des familles de leurs concubines. Certaines d'entre elles, connues pour leurs fréquentes relations avec les *Vazaha*, possédaient de nombreux esclaves et perçurent même d'importants dédommagements de l'administration lors de l'émancipation en 1849.

Les enfants qui naquirent dans le contexte du concubinage étaient généralement reconnus, sans pour autant être les fruits d'unions légitimes aux yeux des missions chrétiennes qui tentaient d'insuffler les normes matrimoniales catholiques dans la société malgache. Certains traitants vivaient avec leurs concubines et faisaient baptiser leurs enfants. C'est le cas par exemple de Charles Pervillé, colon qui, vivant en concubinage avec Marie Helimaso, malgache de l'île de Sainte-Marie, eut deux enfants avec elle, tous reconnus et baptisés. Après la mort de son concubin en 1853, Marie Helimaso mit au monde un troisième enfant métis à la suite d'une liaison avec un chirurgien de Marine qui ne reconnut pas l'enfant. Elle finit par accéder elle-même au baptême en 1856 et par se marier à l'église avec un Malgache de confession chrétienne. Elle devint ainsi une notable d'Hell-Ville, parrainant plusieurs enfants et amenant de nombreux Malgaches de son entourage à l'Église. Cet exemple n'est pas isolé car plusieurs colons avaient pris femme sur place, engendrant des enfants métis.

La famille Samat figure une fois encore comme un archétype des familles de traitants à Madagascar. Alphonse Samat arrive en 1846 à Nosy Be et a un premier enfant avec sa concubine « Kalununu » (Kalonono) en 1851. En 1853, son épouse légitime, Pauline Laroche, le rejoint : leur fils Adrien naît la même année. Edmond Samat, frère d'Alphonse, vit désormais en concubinage avec la même Kalonono, dont il a un fils, Paul Amédée, en 1853. Cette femme évolue depuis un certain temps dans les cercles *vazaha* de Nosy Be. En effet, en étudiant de

manière attentive les registres de baptêmes d'Hell-Ville, on se rend compte qu'en 1853, elle est déjà mère de deux enfants métis issus de relations antérieures. On la retrouve par la suite, à plusieurs reprises, au registre des mères d'enfants de pères inconnus, mais dont le baptême fait intervenir des colons de la paroisse, ce qui suggère que ses enfants sont ceux d'hommes bien en vue dans la colonie. En 1855, son inventaire après décès prouve qu'elle a accumulé un certain capital au cours de son existence, avec une succession évaluée à 750 francs argent. Une collection de bijoux, des tissus à la mode, une table et plusieurs chaises, un lit, des fers à repasser et un miroir, disposés dans une case au cœur d'Hell-Ville témoignent de son insertion dans le milieu urbain et européenisé d'Hell-Ville.

L'itinéraire de Kalonono rappelle les schémas d'accumulation de capital par des femmes sur la côte Est, bien connus par les travaux de D. Bois pour le XIXe siècle<sup>41</sup> et de J. Cole pour l'époque contemporaine<sup>42</sup>. Néanmoins, la situation à Nosy Be présente quelques nuances, du fait de l'application de la loi française. Si, dans l'Est de Madagascar, le capital revient généralement à la famille de la femme ou à ses héritiers, il n'en est pas de même à Nosy Be. En cas de décès de la mère, les enfants métis peuvent être mis sous la tutelle de membres de la communauté coloniale, des oncles ou des amis du père. Dans ce cas, les biens accumulés par la compagne malgache échappent donc à la famille du côté maternel des enfants. C'est le cas pour Kalonono, dont l'héritage est confié à Alphonse Samat, qui devient tuteur légal de son neveu métis<sup>43</sup>.

Certaines femmes font de véritables « carrières » de *vadimbazaha*. Certaines d'entre-elles se constituent un capital leur permettant d'accéder à la propriété ou bien d'enrichir leurs familles. Cela est bien visible dans le cas emblématique de Kalofotsy, native de Nosy Faly. Celle-ci fait baptiser son premier enfant, métis, de père inconnu en 1853, avec le parrainage de notables d'Hell-Ville. En 1854, elle présente au baptême un deuxième enfant de père « blanc ». Elle a un troisième enfant métis en 1857, mais Darvoy, le père, vient de mourir, tué à Ambavatoby (Grande Terre). L'enfant métis de Kalofotsy est parrainé par un capitaine d'infanterie et la femme d'un colon. En 1859, elle donne naissance à un quatrième enfant, issu d'un sergent d'artillerie français. En 1863, elle fait baptiser un nouvel enfant sans père, puis en 1866 et 1867 elle a encore deux enfants avec le commissaire de police d'Hell-Ville. Ces alliances successives témoignent d'une formidable insertion dans les réseaux locaux de traitants et de militaires. La

---

<sup>41</sup> Voir notamment les inventaires après décès analysés dans Bois D., *Vazaha et autochtones sur la côte est de Madagascar. Médiations et métissages entre 1854 et 1885*, Thèse de nouveau régime, Paris VII, 1996, p.272 et ss.

<sup>42</sup> Cole J., « Fresh contact in Tamatave, Madagascar : Sex, money, and intergenerational transformation », *American Ethnologist*, vol.31, p.573-588

<sup>43</sup> ANOM, Notmad55, 1855-1863, Inventaire des objets mobiliers de la succession de feu Calou Nunu, 30 juin 1855

trajectoire de Kalofotsy nous montre qu'elle est pour ainsi dire parrainée par plusieurs membres de la communauté européenne. S'il n'existe à Nosy Be ni institution spécifique ni cadres juridiques précis pour encadrer le phénomène du métissage, comme ce fut le cas en Imerina au XXe siècle, la petite communauté coloniale contrôle néanmoins assez bien la société et les « enfants naturels »<sup>44</sup>. Bien sûr parfois certains adultères se terminent mal et des pugilats éclatent sur la place publique, dénotant une tension palpable dans la société<sup>45</sup>. Mais contrairement à ce qui se produit dans la région de Tananarive dans les années 1900<sup>46</sup>, le métissage ne vient pas véritablement bousculer l'ordre des villes portuaires. Au contraire, il semble qu'il en soit un des traits caractéristiques. À Nosy Be, même si le traitant Lamitié, qui a un enfant d'une concubine malgache en 1847, est déjà marié chrétiennement à la Réunion, il subvient aux besoins de sa fille naturelle et devient, par la suite, parrain de ses petits-enfants métis, mariés au sein de la communauté catholique, preuve d'une intégration assez forte dans la communauté européanisée. D'une manière générale, les métis produits dans ce cadre multiculturel, instruits à l'école des pères constituent peu à peu les cadres d'une chrétienté nouvelle, particulièrement adaptée aux fonctions d'auxiliaires dans l'administration coloniale.

## **Conclusion : des passeurs culturels et des intermédiaires de qualité**

L'excellente connaissance du terrain, des langues ; la protection garantie à la circulation des biens et des personnes voyageant avec eux permettent aux traitants liés par la parenté à des lignages malgaches d'être de véritables personnes ressources pour différents types d'acteurs étrangers à Madagascar. L'importance des traitants dans le renseignement français est capitale. Déjà à la fin du XVIIIe siècle, le traitant Mayeur, grâce à ses contacts sur le terrain pouvait fournir des informations précieuses qui purent être utilisées par le pouvoir politique et les géographes. Au XIXe siècle, le phénomène s'accroît. Les traitants entretiennent des correspondances de nature politique avec la Marine, avec les administrations des îles françaises. Leurs correspondances, informées mais également intéressées ont notablement influencé la géopolitique française dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, en promouvant une politique pro-sakalava et pro-betsimisaraka.

---

<sup>44</sup> Tisseau V., « Aspects juridiques du métissage à Madagascar pendant l'époque coloniale (1896-1960) », *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, Aix-en-Provence - Paris, PUAM-CNRS, 2003, vol. XVII, p. 63-72

<sup>45</sup> ANOM, DPPC, Greffes 3226, service judiciaire de Nosy Be 1859-1863, Audience du 9 décembre 1861, Marie Antoinette Verger contre Saphie

<sup>46</sup> Tisseau V., « Quand l'intime défie l'ordre colonial - Les couples de Malgaches et d'Européennes dans les Hautes Terres centrales de Madagascar (1896-1960) », *Genre et Histoire*, n°7, Automne 2010

À rebours, ces hommes agissent aussi régulièrement comme porte parole, traducteurs, et sont souvent des hommes qui servent d'ambassadeurs des Malgaches auprès des différents représentants européens de passage.

Enfin, ces traitants sont aussi des personnes ressources pour les explorateurs et botanistes. Ainsi l'explorateur Grandidier qui passe à Madagascar dans les années 1860, se lie avec un certain nombre de traitants, comme Edmond Samat, qui restent longtemps en contact avec lui. Samat fait des récoltes d'objets et plantes pour le savant et contribue à ouvrir les portes des villages les plus isolés de l'Ouest grâce à ses réseaux familiaux<sup>47</sup>.

De manière générale, au-delà de l'image d'Épinal et folklorique souvent mise en avant, les traitants apparaissent comme des passeurs culturels, des agents de la diffusion des idées, des langues et des nouveautés techniques venues d'Europe vers Madagascar. À travers les familles métisses et leurs clients, les traitants créent des noyaux européens qui accompagnent des usages et des modes de pensée, et qui les diffusent dans la société par contact. La diffusion des langues européennes à Madagascar, et en particulier le Français, et particulièrement reliée à la présence des traitants dans les ports. Cette position d'intermédiaire dans ce contexte de mondialisation accélérée propre au XIXe siècle produit de nouvelles aristocraties métisses qui jouent sur différents registres, glissant sur l'avantage permis par l'entre-deux vazaha-malgache. Cet avantage se consolide tout au long du XIXe siècle, et traverse même la période coloniale jusqu'à aujourd'hui. De nombreuses familles issues des métissages du XIXe siècle jouissent de positions favorisées dans les sociétés urbaines de Madagascar.

## Bibliographie

- Beaujard Ph., *Les mondes de l'océan Indien*. Vol. 1 : *De la formation de l'État au premier système-monde afro-eurasien (4e millénaire av. J.-C.-6e siècle apr. J.-C.)*. Vol. 2 : *L'océan Indien au cœur des globalisations de l'Ancien Monde*, Paris, Armand Colin, 648 et 576 p.
- Bois D., « Tamatave, la cité des femmes », *Clio. Histoire, femmes et sociétés*, n°6, 1997
- Bois D., *Vazaha et autochtones sur la côte est de Madagascar. Médiations et métissages entre 1854 et 1885*, Thèse de nouveau régime, Paris VII, 1996, 460p.
- Bois : « Les vazaha en route vers Tananarive : récits de voyage et appréhension de l'altérité au milieu du XIXe siècle », in Nativel D. & Rajaonah F., *Madagascar revisitée. En voyage avec Françoise Raison-Jourde*, Karthala, Paris, 2009
- Cabanes R., « Guerre lignagère et guerre de traite sur la côte nord-est de Madagascar aux XVIIème et XVIIIème siècles », in Bazin J. & Terray E. (dir.), *Guerres de lignages et guerre d'états en Afrique*, PARIS, ORSTOM, 1982, p.145-186
- Cole J., « Fresh contact in Tamatave, Madagascar : Sex, money, and intergenerational transformation », *American Ethnologist*, vol.31, 2004, p.573-588

---

<sup>47</sup> Grandidier A., *Souvenirs de voyages d'Alfred Grandidier 1865-1870*, publiés par P. Vérin, Tananarive, Association malgache d'archéologie, Documents anciens sur Madagascar, t. 6, 1971, 50 p.

- Cooper F., *Plantation slavery on the east coast of Africa*, New Haven, Yale University Press, 1977, 314 p.
- Dina J.R., *Étrangers et malgaches dans le Sud-Ouest sakalava, 1845-1904*. U. de Provence-Aix-Marseille : th. 3<sup>e</sup> c. histoire, 1982, 506 p.
- Grandidier A., *Souvenirs de voyages d'Alfred Grandidier 1865-1870*, publiés par P. Vérin, Tananarive, Association malgache d'archéologie, Documents anciens sur Madagascar, t. 6, 1971, 50 p.
- Gueunier N. J., « L'œuvre brûlante au palais d'argent. Documents sur les funérailles royales des Antankaraña du nord de Madagascar », in Gueunier N. J. & Raharinjanahary S. (dir.), *Raki-pandinihana. Études de linguistique, d'anthropologie et de littérature malgaches offertes au professeur Siméon Rajaona*, impr. St-Paul, Fianarantsoa, 1998, p.230-256
- Lambert O., *Marseille et Madagascar, Histoire d'une aventure outre-mer (1840-1976)*, Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille XIXe-XXe siècles, tome XIV, Marseille, Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence, 2000, 473p.
- Laux C., « Les missionnaires et les autres : les acteurs de la première évangelisation face aux autres occidentaux », *Histoire et missions chrétiennes*, n°20, déc. 2011, p.25-43
- Ottino P., *L'étrangère intime. Essai d'anthropologie de la civilisation de l'ancien Madagascar*, Paris, Édition des archives contemporaines, 1986, 2 vol. : 280 p. et 360 p.
- Paillard Y.G., « Les étrangers sur la côte occidentale de Madagascar au XIXe siècle », *Institut d'Histoire des pays d'outre-mer*, UER Sociétés méditerranéennes, Université de Provence, *Bulletin de l'IHPOM*, n°1, 1977-1978.
- Papinot Ch., « 'Vazaha-L'étranger' : de l'origine extra-territoriale à l'exclusion symbolique », *Journal des anthropologues*, n°72-73, 1998, p.107-117
- Rantoandro G., « Hommes et réseaux *malata* de la côte orientale de Madagascar, à l'époque de Jean-René (1773-1826) », *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, 2003, p. 103-122
- Rantoandro G., « Une communauté mercantile du Nord-Ouest : Les Antalaotra », *Omaly sy Anio* n°17-18-19-20, 1983-1984, pp.195-210
- Ratsivalaka G., « La traite européenne des esclaves en Imerina au début du XIXe siècle » in *Tantara*, n°7-8, 1979, p.113-135
- Sanchez S. F., « État marchand et État agraire dans l'océan Indien occidental : le sultanat de Zanzibar et le royaume de Madagascar (1817-1874) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°128, 2015, p.37-57
- Sanchez S.F. « Plans de colonisation, idées chimériques ? Nosy Be et Mayotte dans les projets français d'expansion dans l'océan Indien occidental et vers Madagascar (1839-1857) » in Dodille N., *Idées et représentations coloniales dans l'océan Indien du 18e au 20e siècle*, Presses Universitaires de Paris Sorbonne (PUPS), Paris, 2009, p.167-198
- Sanchez, S. F., *Le long XIXe siècle de Nosy Be et de la baie d'Ampasindava (Nord-Ouest de Madagascar). Dynamiques malgaches et mondialisations dans un comptoir du Sud-Ouest de l'océan Indien*, thèse de l'université Paris Diderot, 2013, 775 p.
- Tisseau V., « Aspects juridiques du métissage à Madagascar pendant l'époque coloniale (1896-1960) », *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, Aix-en-Provence - Paris, PUAM-CNRS, 2003, vol. XVII, p. 63-72
- Tisseau V., « Quand l'intime défie l'ordre colonial - Les couples de Malgaches et d'Européennes dans les Hautes Terres centrales de Madagascar (1896-1960) », *Genre et Histoire*, n°7, Automne 2010
- Vérin P., *Les échelles anciennes du commerce sur les côtes nord de Madagascar*, Lille, service de reproduction des thèses de l'université, 1975, 2 volumes, 1027p.